



Je me souviens que lorsque la Maison de Justice et du Droit (MJD) a été créée à Orléans La Source, il y a vingt ans – j'étais alors maire d'Orléans –, il y avait un certain scepticisme quant à cette nouvelle institution, certains n'imaginaient pas en effet qu'on pût recevoir les justiciables en d'autres lieux que dans les palais solennels, entre d'impressionnantes – et intimidantes ! – colonnades.

Vingt ans après, ces craintes sont largement balayées. Grâce au dynamisme de sa directrice, Monique Ménissier, – qui vient de passer la main tout en restant présente à temps partiel –, et aux nombreux organismes, associations, professionnels et bénévoles qui y proposent des services diversifiés, adaptés, répondant aux attentes de nos concitoyens, le succès est considérable : 28 000 personnes se sont adressées à la MJD en 2020 !

Il faut dire que la MJD rayonne sur tout le Loiret puisqu'on peut y avoir accès – par visioconférence – depuis quatorze communes du département.

Il était très judicieux que, compte tenu de son succès, la MJD bénéficie pour son vingtième anniversaire de nouveaux locaux mis à disposition par la ville d'Orléans, facilement accessibles, face au centre commercial de La Bolière, près d'une station de tram.

La MJD pourra ainsi encore mieux jouer son rôle qui consiste à rendre la Justice plus facilement accessible à tous, dans de meilleures conditions.

Sous réserve, toutefois, que le ministère de la Justice lui apporte les postes et les moyens que justifient son utilité et son efficacité, désormais pleinement reconnues.

JPS

